

Projet de réaménagement de la route 367
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106



MRC de PORTNEUF

*Une vision
d'avenir*

Dans notre nature!

Luce Biqué



Cap-Santé, le 22 mars 2007

27/3
Monsieur William J. Cosgrove, président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet: Appui au projet de réaménagement de la route 367

Monsieur Cosgrove,

Vous trouverez ci-joint une copie conforme de la résolution CR 59-03-2007 adoptée par le conseil de la MRC de Portneuf le 21 mars dernier appuyant le mémoire de la ville de Saint-Raymond relatif au projet de réaménagement de la route 367 entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur Cosgrove, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur général,

Marc Forest, avocat

MF/nr

p. j. Résolutions CR 59-03-2007



MRC de PORTNEUF

*Une vision
d'avenir*

Dans notre nature!

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf, tenue le mercredi 21 mars 2007, à 20h00, à la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

Cette réunion est présidée par Monsieur le Préfet, auquel il y a quorum.

VILLE DE SAINT-RAYMOND—APPUI AU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 367

CR 59-03-2007

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports propose le réaménagement d'une portion de 3,7 kilomètres de la route 367 entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier;

CONSIDÉRANT que la route 367 constitue un des principaux accès à la municipalité de Saint-Raymond;

CONSIDÉRANT que le Conseil régional de l'environnement, région de la capitale nationale, s'oppose au projet et qu'il a demandé des audiences publiques au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;

CONSIDÉRANT que la deuxième partie des audiences publiques a eu lieu le 26 février 2007, au centre Anne-Hébert de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Raymond y a présenté un mémoire favorable au projet d'amélioration de la route 367 tel que proposé par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf est en accord avec le mémoire proposé;

Il est proposé par M. Pierre de Savoye, appuyé par M. Claude Bégin, que la MRC de Portneuf appuie le mémoire de la Ville de Saint-Raymond relatif au projet de réaménagement de la route 367 entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COPIE CONFORME

Ce 22 mars 2007

Me Marc Forest, avocat
Directeur général et secrétaire-trésorier